

Tribune collective :

LA SECURITE SOCIALE PROFESSIONNELLE, C'EST MAINTENANT

Il faut remplacer le chômage partiel par la « sécurité sociale professionnelle »

Le gouvernement a décidé qu'il ne rembourserait plus à 100 % les salaires des personnes en chômage partiel, mais seulement à 85 %, saufs pour les métiers de la restauration et de l'hôtellerie. Cette décision peut entraîner une catastrophe ! Des centaines de milliers de personnes risquent de perdre leur emploi.

Il est temps de mettre en place un nouveau droit qui garantisse les revenus d'une personne mise au chômage, jusqu'à son embauche dans un nouvel emploi.

L'État s'est substitué aux entreprises pendant deux mois pour payer les salaires. Cela correspondait à la fois à une urgence sociale et à une exigence économique pour éviter la récession. Il doit poursuivre cette aide jusqu'à une reprise totale de l'activité. Mais il ne peut se substituer durablement aux paiements des salaires. Si nous voulons changer la donne en ce moment de crise écologique et sociale, il faut déconnecter l'emploi du capitalisme, ou encore émanciper l'emploi du capital. La proposition d'un revenu universel, qui est avancée par la social-démocratie, est bien en deçà des enjeux.

C'est pourquoi nous proposons la mise en place d'une nouvelle branche de la sécurité sociale : la sécurité professionnelle, qui permette d'assurer cette garantie de revenus.

Plus que jamais, cette mesure est indispensable. Le Covid 19 a mis en évidence la nécessité d'une réorientation de notre économie. Modifier les filières de production et de consommation, en créer de nouvelles, demande du temps, sans doute une dizaine d'années, et pour mener à bien ce travail il faut sécuriser les travailleur.es concerné.es par ces mutations en se donnant le temps de l'adaptation.

L'esprit de cette proposition de « sécurité sociale professionnelle » est dans le programme « L'Avenir en commun » porté par Jean-Luc Mélenchon aux présidentielles de 2017. C'est aussi une proposition du PCF depuis des années. C'est le terme même de la proposition de la CGT.

La France insoumise y ajoute la proposition d'un droit opposable à l'emploi, pour chaque citoyen.ne et citoyen, qui ferait obligation à l'État de maintenir la rémunération des salarié.es mis au chômage, jusqu'à l'obtention d'un nouvel emploi.

Cette mesure doit être financée par la mutualisation des cotisations sociales et par une taxe sur les actifs financiers reversée à la sécurité sociale. Le capital doit contribuer à cette mesure de pérennité de l'emploi.

Si nous voulons créer un nouveau monde, l'heure est à la construction de ce nouveau droit humain. « La sécurité sociale professionnelle » est pour nous la mesure emblématique qui permet de rompre avec les politiques néolibérales uniquement préoccupées par la recherche du profit maximum à court terme, quel qu'en soit le prix écologique et social.

L'expérience simultanée de l'épidémie et du chômage partiel pour 8 millions de salarié.es crée une occasion unique de changer la façon de concevoir notre relation au travail.

On ne peut plus produire et consommer comme avant. Cela demande des mutations importantes : une nouvelle division internationale du travail, une planification des besoins, des productions relocalisées, des chaînes de travail modifiées et la mise en place de nouvelles filières industrielles et commerciales, respectueuses de l'humain comme de notre écosystème.

Pour réaliser ces mutations, il faut rompre avec les logiques financières qui conduisent les entreprises à rechercher toujours la baisse des coûts, c'est-à-dire la réduction de la masse salariale et le chômage, pour maintenir la possibilité de verser des dividendes aux actionnaires. Et il faut du temps ! Du temps pour mettre en place les modifications économiques nécessaires et les plans de formation définis avec les salarié.es pour permettre à la fois de sauver les savoirs et les savoir-faire existants, et d'en acquérir de nouveaux. Du temps pour que chacun.e soit éduqué.e et formé.e pour les emplois de demain dont ceux des transitions énergétique et numérique. Ce temps, seule une intervention sociale, garantissant les rémunérations, permettra de le donner.

Et cette mesure permettra de « libérer les énergies » comme dit le président, mais cette fois, de bonnes énergies, celles du peuple. Car l'autre enseignement que nous pouvons tirer de ces deux mois d'épidémie c'est la capacité des salarié.es, des citoyen.nes, à penser de nouvelles formes de production et d'échange.

Pensons à cet engagement massif dans la fabrication de masques qui a supplié aux carences de l'Etat et à l'égoïsme des géants de la distribution qui les stockaient pour les vendre.

Pensons aux salarié.es de l'usine de Luxfer Gerzat, unique producteur européen de bouteilles d'oxygène médical , qui a résisté à sa fermeture et demandé sa nationalisation.

Pensons aux soignant.es qui ont su collectivement, réorganiser complètement l'hôpital public sabordé par les plans libéraux des gouvernements successifs, pour pouvoir gérer l'épidémie.

Pensons à tous·tes celles et ceux qui ont su créer des réseaux courts de relations entre des producteur·trices et la population pour s'alimenter, et le plus souvent, autrement et mieux.

C'est bien de cela dont il s'agit, libérer des énergies tournées vers l'intérêt général. Car si nous voulons créer un Nouveau Monde ce n'est possible qu'en le faisant construire par l'ensemble de celles et ceux qui y vivront, ce qui suppose de leur confier les formes de pouvoir adéquat à l'entreprise comme dans la ville.

La mesure de sécurité sociale professionnelle pour toutes et tous ; cette nouvelle branche de la protection sociale, en plaçant l'humain et non le profit au centre du travail, en protégeant les revenus des familles, est, pour nous signataires, une urgence pour commencer à nous mettre au bon niveau de réponse face à la crise sociale, écologique et démocratique.

Notre ambition : renouveler l'esprit d'Ambroise CROIZAT et du CNR (conseil national de la résistance) pour le 21° siècle. Le temps nous est compté.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans cet objectif, en signant la pétition ci-jointe sur Change.org. : <http://chng.it/s2n8dmmp1/>

Farida **Amrani**, Christian **Audouin**, Yannick **Bedin**, conseiller municipal de Bourges, Christian **Benedetti**, metteur en scène, Raphaëlle **Boudard**, Françoise **Decan**, Marie-Claude et Jean-Claude **De Vita**, Laurent **Klajnbaum**, Florence Ait-Salah-Lecervoisier, Silvano **Marian**, Marie **Nadal**, Sylvain **Noël**, Olga **Papp**, Francis **Parny**, Anne-Sophie **Pelletier**, députée européenne, David **Pellicer**, Pierre-Edouard **Pialat**, Jean-François **Pin**, Françoise **Quainquard**, Géraldine **Revy**, Pascale **Rome**, Benedicte **Taurine**, députée